

LÉVIS INFOS



Les élèves de CM2 en visite à l'assemblée Nationale

Les chiffres du mois

Ca s'est passé en 2008

- 15 maisons ont été vendues
- 10 nouveaux lévissiens
- 12 lévissiens ont quitté la commune
- 3 terrains nus ont été achetés

Redevances 2009 pour occupation du domaine public

- 35,51 euros par kilomètre et par artère pour une utilisation du sol ou du sous-sol,
 - 47,34 euros par kilomètre et par artère pour les infrastructures aériennes,
 - 23,67 euros par m2 au sol pour les installations autres que les installations radioélectriques (exemple : cabine téléphonique).
- Le montant total des redevances perçues des opérateurs de communication électronique s'est élevé à 2 506 euros en 2008.

Qualité du tri

Avec un taux de 81% la qualité du tri des déchets s'est dégradée fin 2008 (85 % sur le reste de l'année).

Passage à l'heure d'été

Le passage à l'heure d'été est prévu pour le **dimanche 29 mars à 2 heures du matin**. Vous devrez ajouter 60 minutes à l'heure légale. Il sera alors 3 heures.

Le passage à l'heure d'hiver interviendra le dimanche 25 octobre 2009.

L'heure d'été instituée en France en 1975 avait pour objectif de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel. Les estimations réalisées en 1996 et 2006 chiffrent l'économie d'énergie entre 0,7 et 1,2 TWh chaque année.



Samedi 19 septembre, Lévis mettra les petits plats dans les grands ! A suivre...

Mesdames, Messieurs,

Après un hiver rigoureux, le plan de relance lévissien est lancé :

Le printemps si attendu revient enfin avec sa douceur, ses lumières et ses couleurs, chatoyantes ; Fini le salage et la détérioration soutenue de la voirie et des réseaux liés à des conditions météorologiques exceptionnelles, place à leur reprise et aux travaux de saison comme le fleurissement et la mise en valeur de notre cadre de vie ;

Pas d'augmentation des impôts communaux cette année ;

Démarrage d'un ambitieux programme d'investissements qui débutera dès le mois d'avril avec la restauration des quatre façades de l'église grâce à un important travail d'optimisation des dépenses et de recherche de subventions.

Le plan de relance de la bonne humeur est aussi lancé et passe, comme toujours, par le dynamisme de la vie associative communale et intercommunale : alors n'hésitez pas à profiter des concerts, représentations théâtrales, buffets campagnards, compétition sportives et autres sorties culturelles prévus au cours des prochaines semaines.

Bonne lecture à toutes et à tous

Anne Grignon, Maire

La lévissienne du mois : Isabelle Richefeu

Nous rencontrons pour ce nouveau Flash, Isabelle Richefeu, qui occupa le poste de Présidente du Comité des Fêtes pendant 8 ans. Isabelle a toujours vécu à Lévis.

Comment avez-vous repris la présidence du Comité des fêtes, il y a 8 ans ?

Je ne me sentais pas prédestinée à être présidente, comme beaucoup c'était un titre qui me faisait peur. Cependant après 6 mois d'intérim de Lucien Le Garrec, je me suis lancée. Comme je voulais le faire le mieux possible j'ai d'abord suivi une formation dispensée par le Conseil Général sur, entre autre, les implications juridiques. Cette formation m'a été très utile et je conseille à tous les Présidents de la suivre. A l'issue de ce stage, d'ailleurs j'ai arrêté l'activité Voyage, qui n'était pas envisageable telle quelle au sein de notre association.

Quel est le rôle d'un Comité des Fêtes ?

La plupart du temps les Comités des fêtes sont des organes communaux, le Comité de Lévis est une association loi 1901 depuis les années 60, qui organise des manifestations qui lui sont propres ainsi que des animations incontournables telle que la fête du 13 juillet et son feu d'artifice.

Quels ont été les moments forts chaque année ?

La plus grosse manifestation est la Fête de l'automne. Il faut beaucoup d'énergie pour organiser cette manifestation aux multiples facettes : vide-grenier, salon artisanal, remise des prix des maisons fleuries.. Je tiens d'ailleurs à remercier les bénévoles qui s'investissent sur les 2 jours, j'étais très bien entourée.

Les autres dates clés étaient le 13 Juillet et le réveillon du 31 décembre. Suivant les années, nous avons également proposé des soirées à thème comme la Saint valentin, Halloween, etc.... Ce qui est vraiment intéressant, c'est de pouvoir varier les thèmes selon nos goûts et nos envies.

Avez vous un souvenir particulier ?

J'ai un très bon souvenir des Intervillages. Cette manifestation a regroupé jusqu'à 6 communes et permettait au-delà de la manifestation proprement dite, de se rencontrer entre Comités des fêtes et d'échanger nos expériences, nos bons tuyaux.

Ces 8 années passées à la présidence du Comité constituent une expérience très enrichissante humainement et très satisfaisante sur le plan personnel. Cela m'a permis d'avoir un contact privilégié avec les Lévissiens. Et quelle satisfaction personnelle, d'entendre des gens qui disent qu'ils ont passé une bonne soirée grâce à vous. Mais je ne tire pas un trait définitif sur mon engagement associatif, je souhaite aujourd'hui simplement avoir du temps pour moi. Je souhaite bonne chance aux futurs organisateurs.

Isabelle Richefeu vient d'avoir une petite fille, Lou est née le 2 mars, Nous lui transmettons toutes nos félicitations !



Action en faveur de l'environnement

Audit thermique des locaux de la mairie

L'ALME (Agence Locale de Maîtrise de l'Energie) a utilisé une caméra thermique infra-rouge pour analyser les déperditions.

Lévis Saint Nom, commune pilote, avec Chevreuse

La convention «Conseil en Energie Partagée» conclue avec l'ALME (voir Lévis Info de janvier) a reçu un accueil très favorable du Conseil Général. Le comité du FEDEI (Fonds Eco Départemental pour l'Environnement et l'Innovation) a décidé de participer au coût de la convention en complétant celle du PNR. Le montant des subventions publiques atteint 80 % de la dépense.

Entretien des rivières

En 2007, le Parc a élaboré un plan de gestion pour l'entretien des rivières du bassin de l'Yvette pour les années 2007 – 2011. Ce plan a fait l'objet d'une déclaration d'intérêt général et bénéficie d'une autorisation du ministre de l'environnement.

Les travaux prévus cette année sont en cours et devraient s'achever en avril prochain. Ils concernent les parcelles B 1842 et 1847 (derrière les tennis) et consistent en un nettoyage manuel du lit de la rivière (enlèvement sélectif des embâcles, évacuation des détritiques...), un débroussaillage des ronciers présents sur les berges, l'abattage isolé des arbres morts ou dépérissants, qui présentent un risque de chute dans la rivière ou susceptibles d'entraîner une déstabilisation de la berge ainsi que le tronçonnage d'arbres qui menacent de s'effondrer.



Les chantiers en cours ou à venir

Ravalement des façades de l'église paroissiale

Le ravalement des façades de l'église débutera début avril pour se terminer au mois de juillet. Il est prévu de piocher l'ensemble des enduits puis d'effectuer un rejointoiement général des parements externes à pierres vues à l'aide d'enduit traditionnel à base de chaux naturelle et sable dans une finition broyée.



Les bas de murs seront consolidés par refichage de moellons de pierre meulière avec injection de coulis

de chaux si nécessaire. Les profils anciens des corniches seront rétablis par enduits à la chaux et pierres meulières en refichage. Est prévue également la reprise des chevrons en pignon à la chaux.



Les écoliers à l'écoute d'un concert à l'Espace Jean Racine

Le jeudi 12 mars, plus de 80 élèves de l'Ecole des sources ont pu assister à l'Espace Jean Racine de St Rémy-lès-Chevreuse à un concert de jazz gratuit organisé par le Festival Jazz à toute heure et réservé aux enfants des écoles de l'ensemble des communes participant au Festival. La chanteuse Virginie Teychené, ravie de jouer devant ce jeune public y a pris elle aussi un plaisir visible.

Jeudi 26 mars 2009

Lévis Saint Nom s'associe à la 10ème Journée de la Courtoisie au Volant et sur la route

A l'initiative de l'AFPC (Association Française de Prévention des Comportements au volant), la 10ème édition de la Journée Nationale de la Courtoisie au Volant et sur la route aura lieu le jeudi 26 mars 2009 dans toute la France ainsi que dans plusieurs pays européens : Belgique, Luxembourg et Grèce !

Cette manifestation, riche en symboles, repose sur un constat simple : L'amélioration durable de la sécurité routière doit passer par un changement profond de la mentalité et surtout de comportement des Français, en mettant l'accent à la fois sur le civisme et sur la responsabilité des usagers.

En effet, en communiquant d'une manière décalée sur le thème de la sécurité routière, la Journée de la Courtoisie au Volant et sur la route s'attache à véhiculer des valeurs citoyennes, afin de favoriser le «savoir-vivre» au volant pour un meilleur partage de la route et de l'espace public.

Cette campagne est placée sous le Parrainage du Secrétariat d'Etat chargé des Transports, en partenariat avec l'AMF (Association des Maires de France) et l'AMRF (Association des Maires Ruraux de France).

La Récré et les Petits Câlin fêtent ensemble le printemps



Les petits Calins renouvellent leur fête avec la Récré le samedi 21 mars, de 13h30 à 18h, dans la salle polyvalente et en extérieur s'il fait beau. Au programme : stands de jeux pour les enfants sur le thème des «voyages» et décoration du bonhomme hiver de 13h30 à 15h ; spectacle musical, par le musicien Thierry MERLE «les douze voyages du piano magique», de 15h à 16h ; goûter vers 16h15 et brûlage du bonhomme hiver entre 16h30 et 17h30.

Les Petits Câlin

Les vacances d'avril au Centre de Loisirs : ouvert du mardi 14/04 au vendredi 17/04 inclus ; inscriptions jusqu'au 20 mars ; sorties et activités autour du thème «la vie dans nos mares et rigoles».



M Joël-René Dupont, inspecteur d'Académie et Directeur des Services Départementaux, a remis vendredi 13 mars les insignes de Chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques à M Michel Lalande, directeur de l'école des Sources

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 5 février 2008

Parc Naturel

Le Conseil autorise le PNR à réaliser sur le territoire communal les travaux d'entretien des rivières selon les modalités définies à l'article L 211-7 du code de l'environnement pour une contribution de 3 820,79 euros.

Vacances funéraires

En application de la législation funéraire modifiée par la loi n°2008-1350 du 19 décembre 2008, le conseil fixe le montant de la vacation funéraire à 20 €.

Redevances pour occupation du domaine public

Celles-ci ont été actualisées pour l'année 2009 (voir en 1ère page). Pour les années ultérieures, la révision se fera au 1er janvier de chaque année par application de la moyenne des quatre valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

Restauration des façades de la mairie

Le projet des travaux de restauration des façades de la Mairie estimé à 165 601,56 euros HT est approuvé. Des subventions sont demandées au titre du plan d'aide exceptionnel du Conseil Général, au titre de la dotation globale d'équipement (D.G.E.) ainsi qu'au titre de la réserve parlementaire.

Questions diverses

- La société SOPHIA GE a été autorisée à exploiter une plate-forme logistique sur la commune de Coignières. Le Conseil Municipal, consulté sur ce projet lors de l'enquête publique, avait émis un avis défavorable.

- L'ALME (Agence Locale de Maîtrise de l'Energie) travaille actuellement sur le bâtiment de la Mairie.

- Une analyse thermique aérienne pourrait être envisagée à l'échelle du PNR.

- Le SICTOM et le SITREVA ont comblé leurs déficits en 2008.

- La commission culture animation travaille sur le projet de fête de l'automne qui aura lieu le 19 septembre 2009, sur le thème de la gour-

mandise.

- Une mise en concurrence a été organisée par la mission de contrôle technique pour les travaux d'extension et d'adaptation de l'école des sources.

Autres informations

- Une réforme du code de l'urbanisme pourrait permettre de pouvoir modifier plus facilement les plans locaux d'urbanisme.

- Des mesures ont été adoptées par le gouvernement offrant la possibilité sous certaines conditions, pour les collectivités qui s'engagent à augmenter leurs dépenses d'investissement en 2009, d'obtenir un remboursement anticipé du FCTVA.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le 9 avril 2008 à 20 h 30





Une quarantaine de lévisiens avait bravé le froid et la neige qui tombait à gros flocons, pour venir échanger sur leurs livres préférés lors du deuxième café littéraire organisé par l'association «un village pour y vivre» le samedi 7 février. Une fois encore adultes et adolescentes nous ont régalé de leurs récits et nous ont donné l'envie de lire. Nous espérons que cet exemple incitera d'autres personnes (et notamment les adolescents) à venir nous retrouver pour nous amener dans leur univers de lecteur.

Le 14 mars, pour la troisième édition de son «café littéraire», l'association Un village pour y vivre, a innové en faisant venir Stéphane Héaume à l'occasion de la sortie de son 6ème roman au centre polyvalent d'Yvette à Lévis St Nom. Stéphane Héaume est venu à la rencontre des habitants de Lévis St Nom et des alentours non seulement pour parler de son nouveau roman «La nuit de Fort Hagger» mais également pour répondre aux questions que ceux-ci se posent sur la création d'un roman, d'un opéra ou d'une pièce de théâtre.

Quelques mots sur Stéphane. Il est né à Paris en 1971. Il est l'auteur de plusieurs romans : Le Clos Lothar (Zulma, 2002, prix du jury Jean Giono 2002 et prix Emmanuel-Robès 2002), Orkhidos (Zulma, 2004), le Fou de Printzberg (Anne Carrière, 2006), le Contemplateur (Anne Carrière, 2007) et la nuit de Fort Hagger (parution le 5 février 2009 aux éditions du Seuil).

Son site www.stephaneheaume.com

1er Marché fermier à Lévis-St-Nom

Nous organisons le **28 mars** le premier marché fermier à Lévis-St Nom.

Nous vous attendons nombreux devant la salle polyvalente de 9h30 à 14h30 autour d'une dizaine de stands des fermes et autre brasserie des environs. Vous pourrez bien évidemment goûter les produits sur place.

Toutes les informations, les dates seront en ligne sur www.unvillagepouryvivre.fr.



Le 15 mars a eu lieu la «journée famille» Avec les beaux jours revient le temps des compétitions : enfants, le mercredi à partir du retour des vacances d'hiver, adultes en avril/mai.

Dès les vacances de printemps se déroulera le tournoi interne homologué, dont la finale est prévue le 28 juin.

En outre, nous avons organisé le 15 mars à partir une «journée famille», ouverte à tous : petits matchs parents/enfants, mini-tennis pour enfants et adultes, doubles-surprises.

Dès le 1^{er} avril, les frileux qui ne jouent pas l'hiver peuvent nous rejoindre moyennant le paiement de la cotisation demi-saison (demi-tarif + prix de la licence obligatoire – pour des raisons d'assurance et de responsabilité - entièrement reversé à la Ligue FFT). Tarifs et renseignements : Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47)

Notre site : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Les Jeunes d'Autrefois

Le 19 février dernier, notre Club avait invité ses adhérents à une après midi « crêpes » agrémentée par la présence du conférencier François Roche, auteur de plusieurs ouvrages sur notre région. De nombreuses diapositives nous ont permis d'avoir une appréciation sur la vie régionale fin du 19ème et début du 20ème siècle.

Cet après-midi s'est terminée dans la bonne humeur avec notre D.J. habituel.

Comme toujours c'est le 3ème jeudi de chaque mois que nous nous réunissons et le bureau en profite pour rappeler que le 16 avril prochain aura lieu le repas campagnard avec une attraction de qualité. Une date à ne pas manquer ! Soyez tous en forme. Le Président Civel.



Installation des crapauducs - l'AMICALE



Un salon des arts pas comme les autres.

Lors du 11ème salon des arts de Lévis, qui s'est tenu les 7 et 8 février, les lévisiens ont pu attarder leur regard sur des œuvres tout à fait exceptionnelles. Les exposant(e)s nous surprennent chaque année un peu plus par la qualité et l'originalité de leurs œuvres et nous les remercions vivement d'avoir participé à ce Salon des Arts où nous comptons bien les retrouver l'année prochaine !

Par ailleurs, nous avons pu admirer l'œuvre posthume de Jeanne Vaffier (1918-1996) grâce au prêt d'une lévisienne. Elève de Dunoyer, Merzelle, Villon, elle fut la muse et l'épouse d'Henri Delcambre (1911-2003), sculpteur d'avant-garde, qui a puisé son inspiration première à la source du futurisme et du cubisme. Un livre vient d'être consacré à ce grand sculpteur, écrit par Emmanuel Bréon et Rose Fortassier.

Elle participa à de nombreuses expositions où elle fut sélectionnée : salon des moins de 30 ans, salon d'automne, prix institutionnel du Dôme... Au sein du groupe des artistes de «la cité fleurie» à Paris, elle réalise une œuvre importante et très variée : huiles, aquarelles, pastels. Dans la dernière partie de sa vie elle se consacre aux collages.

Nous rendons à cette grande dame, un respectueux hommage posthume.

Rappel les dates des prochains spectacles :

Le 17 mai «les Dames de la Halle» opéra d'Offenbach par le petit atelier lyrique de Voisins le Bretonneux

Les 5, 6 et 7 juin «les copines» de Robert Chesnot par la «Comédie lévisienne»

Le 21 juin, audition des élèves de piano

Le 28 juin les «Duos» de F2L clôtureront la saison



Lévis (Québec)

Au Canada en janvier le thermomètre avoisinait les -40°C. Pour rejoindre Lévis depuis la ville de Québec, Olivier Lallement a traversé le Saint Laurent sur le Traversier

(bateau à qui la glace ne fait pas peur) pour rejoindre Henriette et Roger Martel, connus dans le cadre de la relation AMICALE - Sté Historique de Lévis (120000 habitants). Leur accueil chaleureux ainsi que l'excellent repas préparé par Henriette ont réussi à nous faire oublier le froid extérieur.

Sortie à Confans Sainte Honorine le 31 janvier

Le soleil brillait et le temps était froid. Après une croisière en bateau (pas un brise-glace) nous avons effectué une croisière sur la Seine. Après avoir éclusé, nous sommes passés à table, puis, revigorés nous avons visité le Musée de la Batellerie, la ville ancienne et admiré le panorama.



Crapauduc

Cette année (la quatrième), les batraciens ne semblent pas pressés de batifoler dans l'étang.

Prochaine sortie, le 7 mars à Poissy

Agenda

Mars

Samedi 21 : Fête du Printemps de 13h30 à 18 H (Les Petits Câlins et la Récré)

Vendredi 26 : 20H30 Théâtre d'improvisation, salle polyvalente (Be'Ding BeDingue Théâtre)

Samedi 28 : Premier Marché Fermier de Lévis St Nom, 09h30 à 14h30 - Plateau d'évolution Yvette (Un Village pour y Vivre)

Avril

Samedi 4 : concerts Jazz à toute heure 15 H (salle de Girouard) et 20H30 (Salle polyvalente)

Dimanche 5 : Concert Flûte à bec et Orgue, 18h, Eglise (Eol)

Jeudi 16 : Buffet campagnard (Club des Jeunes d'Autrefois)

Dimanche 26 : Soirée folklore (Ond'a Musica)

Dimanche 26 : Concert Ensemble baroque et Orgue, 18 h, Eglise (Eol)

Mai

Mardi 12 : Sortie de printemps CAS)

Samedi 16 : Journée de porte ouverte (les 5 Tigres)

Dimanche 17 : 15h30 grande salle, Opérette d'Offenbach, « les dames de la Halle » par le petit atelier lyrique de Voisins le Bretonneux



Un soir avec le Be'Ding BeDingue Théâtre

une autre manière de pratiquer l'improvisation

théâtrale. Vendredi 27 mars à 20h 30 participation au frais de 5 €

Des comédiens et comédiennes enthousiastes, un maître de jeux farceur qui oublie de compter les points : lorsque deux équipes du Be'Ding BeDingue Théâtre se rencontrent au cours d'un spectacle d'improvisation, l'important n'est pas de gagner mais de s'écouter pour construire des histoires gaies, poétiques et parfois un rien loufoques à partir de thèmes proposés par le public.

Attention, les spectateurs ne devront pas oublier d'attacher leurs ceintures car nul ne sait où l'aventure s'arrêtera : d'histoires en histoires, en un soir, ils feront peut-être le tour du monde, remonteront le temps ou seront projetés dans un futur stupéfiant entourés de personnages inattendus ! Dépaysement et surprise garantis pour ceux qui laisseront opérer la magie de l'improvisation théâtrale et viendront découvrir le



Salon du Livre Jeunesse de la Haute Vallée de Chevreuse du 2 au 4 avril

Le prochain se déroulera du 2 au 4 avril 2009 à Chevreuse, au gymnase Fernand Léger, sur le thème du Développement durable.

Outre les nouveaux espaces BD et manga, le salon proposera cette année un espace adulte avec librairie, stands d'entreprises innovantes spécialisées dans le développement durable et table ronde. www.lirachevreuse.com

Entrée libre le samedi de 10h à 19h.

Etats civils

Naissances

Antoine NAUDIN né le 6 janvier 2009
Quentin GROLLEAU né le 8 janvier 2009

Décès

CHADUC Alain le 22 janvier 2009

CCAS

Nous étions une petite vingtaine de retraités pour fêter la Chandeleur le premier jeudi de février. Pour finir cet après-midi, les joueurs de cartes et de scrabble comme à l'accoutumée, se sont regroupés autour des tables.

Nous aimerions étendre nos activités, vos idées sont les bienvenues. Afin d'en discuter, venez nous rejoindre le premier jeudi d'avril, dans la petite salle du centre polyvalent, ou contactez Michèle Dormois.

Vous êtes retraités et aimez danser ou écouter de la musique, l'Ermitage à Senlis peut nous accueillir le 1er mardi de chaque mois pour partager un moment convivial et un goûter. 10 € de participation et déplacement individuel ou covoiturage. Afin de faciliter la réservation, nous regrouperons les inscriptions auprès du CCAS avant le 20 mars.

A bientôt

Michèle Dormois Tél. : 01 34 61 04 42

Gisèle Feuvrier Tél. : 01 34 61 79 96

Recensement militaire

Il se fait auprès des services de la mairie dès l'âge de 16 ans. Les pièces à fournir sont : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile.

Lors du recensement, l'enfant reçoit une première information sur ses obligations, notamment en cas de changement de domicile ou de situation. Il est informé également sur la convocation à l'appel de préparation à la défense, et des conséquences d'un retard ou d'une absence à cet appel. **En cas d'absence de recensement dans les délais l'enfant est en irrégularité et il ne pourra notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).**

Dossier social étudiant

Les étudiants et les lycéens qui entreront pour la première fois à l'université en 2009 doivent remplir leurs demandes de logements et de bourses, et constituer le dossier social étudiant (DES), avant le 30 avril. La demande doit donc être formulée avant même d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation.

Renseignements :

http://www.cnous.fr/vie_28.htm

Plus que quelques jours pour les demandes de bourse des Lycées

Le dossier de demande de bourse doit être déposé auprès du chef d'établissement avant le 31 mars pour la rentrée scolaire 2009/2010. Pour toute information, s'adresser au chef d'établissement, au conseiller principal d'éducation ou à l'assistante sociale de l'établissement.

Les ressources prises en compte pour l'attribution des bourses au titre de l'année scolaire 2008-2009 correspondent au revenu fiscal de référence de l'avis d'impôt sur le revenu de l'année 2006 (revenu brut global sans les prestations sociales).

Renseignements et formulaire sur

<http://www.education.gouv.fr/cid1827/demande-de-bourse-nationale-de-lycee.html>

Le brûlage des déchets

Considérant la gêne apportée au voisinage par les personnes qui brûlent des déchets, un arrêté préfectoral du 1er août 1990 interdit le brûlage des déchets toute l'année. **Par dérogation, le brûlage des déchets végétaux est autorisé du 1er octobre au 30 avril sauf dimanches et jours fériés.**

la mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mai et le vendredi 22 mai.

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h

et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h

Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)

Le coin du jardinier



En mars la nature s'éveille avec les premiers rayons de soleil. C'est maintenant le moment pour le jardinier de se mettre en action. Il s'agit surtout de :

Tailler les différents arbustes tels que les :

- Rosiers en rabattant à 3 yeux ou à 5 dans le cas de rosiers buisson plus âgés, le dernier œil doit être dirigé vers l'extérieur
- Eliminer aussi les gourmands qui se développent à la base.

- Glycines : tailler à deux yeux pour les pousses latérales et en réduisant au moins de moitié les pousses de l'année.
- Chèvrefeuilles en supprimant les rameaux morts et toutes les branches qui s'éloignent du mur.

- Hortensias en coupant au sol les vieilles branches et bois morts. Couper les inflorescences fanées juste au-dessus du bourgeon du sommet.
- Buddleias en rabattant largement les branches anciennes avant l'arrivée des nouvelles pousses.

Semer en place les pavots, coquelicots, nigelle de damas

Planter les vivaces :

- En commençant par les bulbes les moins sensibles au froid : hémérocalles, crocosmias, glaïeuls et lis.
- Pour d'autres bulbes tels que les dahlias il est préférable d'attendre début avril.

- Lupins, roses trémières, hellébore sont à mettre dans les massifs de rocaille.
- Dans les jardinières ou les plates-bandes, planter des pensées. Les plus mignonnes sont probablement les variétés à petites fleurs.

Pelouse :

- Préparation des surfaces qui vont accueillir la nouvelle pelouse pour début avril. Enlever les cailloux mis en évidence par les pluies d'hiver en ratissant le sol.
- Regarnir les parties dénudées et pour obtenir un contour net, faire les bordures à la bêche.
- Scarifier la pelouse pour éliminer la mousse et aérer le sol souvent trop compact à la sortie de l'hiver.
- Mettre un peu de terreau sur la pelouse. A bientôt

Daniel

Jazz à toute heure

Vendredi 20 mars : Saint-Rémy, 20h30
André Ceccarelli invite Andy Narell,
Manuel Rocheman et Jérôme Regard

Samedi 21 mars : Saint-Rémy, 20h30
Jean-Jacques Milteau

Dimanche 22 mars : La Celle-les-B.,
15h. Mister Django & Madame Swing
(Spectacle pédagogique pour enfants)

Vendredi 27 mars : Chevreuse, 20h30
Avishai Cohen

Samedi 28 mars : Le Mesnil, 20h30
Joe Cohn

Vendredi 3 avril : Bonnelles, 20h30
Fabien Mary octet

Samedi 4 avril : Lévis-St-Nom
16h : Misja Fitzgerald Michel
20h30 : Mark Atkins

Dimanche 5 avril : Rochefort, 16h
Pink Turtle

Vos petites annonces

Recherche : Jeune fille recherche travaux divers à effectuer à son domicile (exemple : repassage) Tél. : 06 80 54 05 74

Internet et gestion de l'ordinateur : Vous avez certainement déjà «ramer» face à un ordinateur rebelle. J'ai du temps libre et je peux vous aider à mieux vous servir de cet outil moderne.

Contactez-moi, n'hésitez pas, tout ceci est bien sûr bénévole, avec uniquement comme salaire votre amitié et vos remerciements.

Martial Goussard
Tél. : 01 34 61 44 71 ou 06 30 97 61 74

Jazz à toute heure le festival bat son plein !

Démarré depuis le 5 mars dans 10 communes du Parc et pour 5 week-ends,

Le festival arrive à Lévis-Saint-Nom le samedi 4 avril.

Pour sa onzième édition, le festival explore de nouveaux territoires en proposant concerts, lectures, conférences, dégustations, randonnées ... pour mieux vous jazer la vie. Plusieurs manifestations sont prévues à Lévis le 4 avril :

- A la salle des fêtes de Girouard, deux spots (entrée gratuite) :

- A 15h : Lecture de nouvelles autour du Jazz

Animée par Françoise Boyer et Chantal Peninon. Lecture à deux voix, ponctuée de musique. Notes bleues pour des nouvelles et des extraits de textes piochés ici et là, essentiellement dans la littérature policière. Des univers qui évoquent le jazz, le blues, leurs interprètes, leurs lieux. D'autres univers qui sonnent jazz, qui parlent blues. Sans oublier la musique qui viendra de temps à autre ponctuer le récit et apportera sa note bleue.

- A 16h : Concert de guitare acoustique et électrique avec Misja Fitzgerald-Michel.

Virtuose de la guitare à la formation jazzistique Misja fait ressurgir, dans une ambiance intimiste, un passé voilé à la mémoire du poète de Nick Drake, chanteur compositeur folk de la fin des années 60. C'est un véritable duo homme/guitare qu'il nous est donné de découvrir, comme si l'instrument avait sa propre voix. Et quelle voix !

- Au Centre polyvalent d'Yvette, A 20h30 :

Le Trio Esmerald Jazz

Découverte du festival 2008, Esmerald Jazz revient cette année emmené par Antoine, douze ans, véritable phénomène virtuose de la guitare manouche. A découvrir absolument.

Mark Atkins, multi-instrumentiste et légende vivante du Didgeridoo,

Accompagné de sa guitare et harmonica, il est capable d'évoluer aussi bien en solo qu'avec des orchestres philharmoniques et délivre une musique mêlant le son ancestral du didgeridoo au folk, blues, jazz et sonorités modernes. Le moyen le plus efficace pour découvrir cet artiste hors norme et être emporté par sa musique et l'énergie qu'il dégage est de le voir sur scène.

Billets en vente ; Garage Usseglio ou réservation sur internet. Tout savoir sur le festival : www.jazzatouteheure.com – brochure également disponible en mairie



Misja Fitzgerald-Michel



Mark Atkins

ADSL – Quoi de neuf suite à l'enquête de décembre dernier ?



Deux élus, Laurence David et Jean-Pierre Morel ainsi qu'Alain Bergantz ont rencontré des responsables du groupe Orange pour présenter un bilan de la situation de la commune et comprendre les possibilités d'amélioration de la desserte ADSL sur Lévis. Voici les différents sujets abordés et les réponses obtenues.

Présentation d'un récent communiqué de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) du 17 février 2009
Sujet abordé: La « montée en débit du territoire ».

Ce texte fixe le cadre des possibilités d'installation de nouveaux équipements actifs (appelés NRA) gérés par les opérateurs et permettant de fournir un meilleur débit aux usagers.

Qu'est-ce qu'un NRA ? C'est l'équipement actif auquel chaque abonné est rattaché. Il permet l'accès au réseau téléphonique et à Internet. La partie du réseau entre l'utilisateur et le NRA est toujours la propriété de France Télécom (Orange) en France. C'est ce qu'on appelle la boucle locale cuivre (circuit physique à paire torsadée).

Aujourd'hui c'est l'ARCEP qui édicte les règles. Orange n'a plus la main mise sur le déploiement des technologies.

Les propositions de l'ARCEP concernent des technologies alternatives. Par exemple la voix (communication téléphonique classique) reste sur la boucle locale cuivre et les données internet passent sur de la fibre optique.

Sous répartiteurs à Lévis Saint Nom

Nous avons obtenu le schéma de la boucle locale à Lévis Saint Nom. Presque toutes les lignes de la commune dépendent du NRA du Mesnil Saint Denis. Les faibles débits que nous constatons sont dus au fait que nous sommes très loin du NRA du Mesnil.

Pourquoi ne pas se raccorder aux Essarts le Roi, ce qui serait la logique technique et apporterait une meilleure qualité de service à l'abonné (car le NRA des Essarts est plus proche que celui du Mesnil) ?

Orange ne dispose pas de budget pour modifier la boucle locale. L'abonné paye 30€ raccordé au Mesnil Saint Denis. Il ne paierait pas plus cher son abonnement même s'il était raccordé au NRA des Essarts le Roi.

Et la satisfaction du client ?

Le client est déjà desservi en haut débit puisqu'il a de l'Internet 512 Kbit/s! S'il souhaite Internet/Téléphonie et TV, il peut souscrire une offre Satellite chez Orange pour la TV.

En quoi consisterait la solution technique pour se raccorder aux Essarts le Roi ?

Plusieurs câbles seraient à tirer vers le NRA des Essarts le roi, mais vu côté France Telecom : Il n'y a pas de budget pour remanier la boucle locale.

Si on trouvait le financement ?

Vous pourriez juste exécuter le génie civil, car aujourd'hui il n'y a que France Telecom qui a le droit de poser de la boucle locale au titre du Service Universel. Mais cela pourrait changer.

Que comptez-vous faire pour la qualité téléphonique qui elle aussi est mauvaise à Lévis ?

30% des personnes qui ont répondu à l'enquête se plaignent d'une mauvaise qualité téléphonique, de coupures fréquentes.

Une vérification des lignes sera faite. Cela peut apporter une amélioration pour l'ADSL.

La liste des adresses concernées a été transmise.

Autres questions posées

Peut-on augmenter le débit en changeant d'opérateur ?

Oui parfois avec Free on peut avoir de meilleurs résultats pour la Télé. Pour l'Internet dans certains rares cas cela peut être mieux. Cela vient des méthodes utilisées pour la compression des données qui diffèrent entre opérateurs.

Que représenterait le coût d'un nouveau NRA ?

Un NRA d'environ 600 lignes coûterait 150 à 200 000 euros. Il y a des délais administratifs de 6 mois à 1 an pour prévenir tous les opérateurs dégroupés sur la commune de Lévis Saint Nom.

CONCLUSION :

Il ne se passera rien en 2009. Il faut attendre les retombées des textes de L'ARCEP vers la fin de l'été 2009 pour que la « montée en débit » prenne corps.

« L'Autorité s'attachera en 2009 à favoriser la montée en débit des territoires, qui nécessite le déploiement de réseaux de collecte en fibre optique sans cesse plus proches des abonnés. »

Nous maintenons la pression sur Orange pour mettre en œuvre la seule véritable solution, à savoir installer des équipements actifs plus près des usagers et relier ces équipements aux NRAs existants avec de la fibre optique qui offre une meilleure qualité que le fil de cuivre.

Merci encore pour votre participation à l'enquête et n'hésitez pas



Haut débit et Satellite. Conseils d'un lévisien



« Bonne nouvelle ! Il n'y a plus aucune zone d'ombre : où que vous soyez en France, vous pouvez avoir le haut débit 2Mb pour moins de 35€ par mois ». Voici, en ces termes, ce que vous avez pu lire au cours du mois de Février sur les sites dédiés à l'internet. Allons voir de plus près.

Les Offres du Haut débit par Satellite

Depuis plus d'un an, France Télécom et des sociétés privées de communication travaillent à mettre au point le haut débit par satellite avec liaison bidirectionnelle pour le particulier, et aujourd'hui les offres sont nombreuses, mais pas toutes à 2Mb. Quelques exemples d'offres :

- Viveole : deux forfaits, l'un, 256 kb à 19,90€ par mois, l'autre, 512kb à 29,90€ par mois avec, en plus, pour chacun, le pack d'installation à 399,00€ et l'activation à 18,00€.
- Sat2Way : forfait 2Mb à 29,90€ par mois + pack d'installation à 399,00€ et activation à 50€.
- Numeo : plusieurs forfaits 2Mb, comparables à celui de Sat2Way ci-dessus.
- Et bien sûr NordNet, filiale privée de France Télécom, qui propose trois forfaits dont le plus intéressant est celui à 34,90€ pour un débit de 2Mb avec pack d'installation gratuit et 50€ de mise en service.



Vous avez un faible débit et vous pensez à migrer vers une solution satellitaire. Lisez attentivement ce qui suit.

Il n'est pas impossible que, dans les semaines ou dans les mois à venir, des commerciaux frappent à votre porte pour vous faire des propositions alléchantes, vous montrant tous les avantages que vous pourrez tirer de ces nouvelles percées technologiques. Je vous mets en garde : ne signez rien ; la solution actuelle, celle que vous avez adoptée, est certainement la « moins pire » qui soit. Je vais le justifier en vous donnant cinq gros défauts de ces offres repérables à l'œil nu.

Quels sont les points faibles de ces offres ?

D'abord, le ping (temps d'un aller-retour du signal, c'est-à-dire, le temps d'attente entre l'instant où vous envoyez une requête et l'instant où vous commencez à recevoir la réponse) est très mauvais : 10 à 15 fois plus lent que par une connexion filaire.

Ceux d'entre vous qui ont la télévision par satellite peuvent avoir une petite idée de ce laps de temps en cliquant sur la touche Programme de leur télécommande. Amateurs de jeux vidéos s'abstenir.

Aucune des propositions ne vous donnent un minimum de débit garanti. En me rendant sur les forum, j'y ai vu un bon nombre d'abonnés se plaindre d'avoir un débit très inférieur à celui annoncé. Les hotlines, répondent inlassablement que c'est un problème lié au satellite et non à leur service.

Pas d'offre téléphonique incluse, pas d'offre de télévision incluse.

Vous pouvez rester très longtemps en ligne avec les hotlines et doubler (au moins) le montant de votre forfait ; mais ceci n'est pas spécifique à ces sociétés.

Enfin, j'ai gardé le meilleur pour la fin : les quotas ; vous avez le droit, suivant les offres, à un chargement de 1,2 à 2,3 Giga ; inutile de songer à toutes les demandes d'adsl dans les régions sinistrées. Votre proche voisin a un débit de 8Mb et vous, vous plafonnez à 512kb ; c'est simplement parce que vous n'êtes pas sur le même nœud ; pouvez-vous alors demander à FT de tirer le câble sur une cinquantaine de mètres ? Ne rêvez pas ; ces demandes sont nombreuses ... et n'ont des chances d'aboutir que si un éléphant de la politique s'en occupe personnellement. J'ai reçu, un mail d'un des lévisiens au cours du mois de Février, m'invitant à me rendre sur le site « MeilleurADSL.com », pour consulter les offres qui nous sont faites, avec capture d'écran à l'appui : Numéricable 100Mb avec offre téléphonique et télévision incluse pour 31,90€ par mois.

Il s'agit bien sûr d'une erreur de la part de ce site ; le jour où le câble passera à Lévis, nous en serons avertis et ce n'est pas parce que la pose de 800 km de fibres optiques coûte moins cher que la

construction d'un kilomètre d'autoroute, que nous pouvons espérer être raccordés au câble avant de voir l'autoroute A12 traverser nos champs.

Il n'y a donc rien à faire pour améliorer notre situation ?

Si : en signalant à FT les désynchronisations fréquentes, les chutes de débit constatées, on peut leur demander de changer les câbles téléphoniques devenus poreux au fil des années, de vérifier l'étanchéité des boîtes de raccordements qui pendouillent sur les poteaux ; cela devrait déjà contribuer à diminuer sensiblement l'affaiblissement des lignes.



Offre « ADSL + Téléphone + TV ».

Enfin, je terminerai par une petite nouvelle qui pourra peut-être intéresser certains.

Depuis le mois de juillet dernier, Orange propose à ses abonnés une offre « ADSL + Téléphone + TV ». Rien de nouveau, ni d'original, me direz-vous ; cette offre existe depuis fort longtemps et chez tous les fournisseurs d'accès.

Ce qu'il y a de nouveau, c'est que cette offre s'adresse à ceux dont le débit n'est pas suffisant pour avoir la télévision par ADSL et donc, à presque tous les lévisiens. La télévision est reçue par satellite.

Comment ça marche ?

Vous devez pointer une parabole sur le satellite Eutelsat et vous rendre dans une boutique Orange, ou téléphoner au 1014, pour demander un terminal numérique, une carte à puces et l'activation de vos droits. Vous raccordez le terminal, d'une part sur le téléviseur, d'autre part sur la LiveBox ; vos droits sont fournis par ADSL. Si vous ne pouvez pas raccorder le terminal à la liveBox, vous devrez faire l'acquisition de plug (CPL).

Combien ça coûte ?

Si vous bénéficiez déjà de l'offre ADSL + téléphone à 1MegaMax, il ne vous en coûtera mensuellement rien de plus pour le bouquet de base, c'est-à-dire les chaînes gratuites de la TNT. Les seuls frais que vous aurez, seront : un dépôt de garantie pour le terminal numérique, soit 49 € et, éventuellement l'achat de plug. Orange les proposait à 69 €, mais les prix ont baissé. Vous pouvez enrichir cette offre par des bouquets supplémentaires (payants) ; le principe est d'une grande souplesse : vous faites la demande de tel ou tel bouquet pour le mois à venir. Ainsi vous ne payez pas quand vous n'êtes pas là. Cependant Orange n'a ni la richesse ni la diversité de CanalSat ; mais si vous regardez peu la télévision ou/et si vous regardez essentiellement les chaînes de la TNT, que vous ne pouvez recevoir la télévision que par satellite, voilà une offre qui peut vous satisfaire. Imaginez ! Pas d'augmentation du montant de votre forfait ! Pas de frais de location de terminal ! Bref, réception gratuite des chaînes gratuites de la TNT ; elle est pas belle la vie !

François Delaplace

